

Certification PECB - Mise en oeuvre de la sécurité des applications

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs d'activité**

Code(s) NAF : **62.02A**

Code(s) NSF : **200**

Code(s) ROME : **M1802**, **M1806**

Formacode : **31006**

Date de création de la certification : **08/04/2014**

Mots clés : **Sécurité applicative**, **Sécurité**, **Information**, **Sécurité de l'information**

Identification

Identifiant : **1803**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Livre blanc défense et sécurité nationale Mission confiée par le Président de la République à Jean-Marie GUEHENNO, Conseiller maître à la Cour des Comptes - 2013](#)

Non formalisé :

- [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information \(ANSSI\) Bonnes pratiques / 2009-2018](#)

Norme(s) associée(s) :

- <https://www.iso.org/standard/44378.html>

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification garantit que le détenteur maîtrise les principes et concepts permettant de développer et d'implémenter des applications de confiance, à un niveau de sécurité acceptable, notamment en établissant des preuves vérifiables que les applications ont atteint et maintenu le niveau de confiance visé. En termes de savoir-faire elle répond aux besoins du marché national et international, qu'il s'agisse d'organisations publiques ou privées dans tous les domaines d'activité, et en particulier des entreprises de service numérique.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification recouvre cinq compétences :

Décrire les éléments et le fonctionnement d'un système de management de la sécurité des applications à l'intention des responsables de l'entreprise, en vue de les impliquer dans la mise en

Public visé par la certification

Tous publics

œuvre de celui-ci.

Elaborer les dispositifs de sécurité applicative adaptés au système d'information de l'entreprise, afin d'optimiser la prévention des menaces dans le cadre de la norme ISO/IEC 27034.

Coordonner la mise en place d'un système de sécurité applicative en tenant compte du nécessaire accompagnement des acteurs, en vue d'assurer son efficacité sur le long terme.

Evaluer et mesurer en continu la performance des dispositifs de sécurité applicative au moyen d'indicateurs pertinents, en vue d'optimiser ceux-ci grâce à une exacte identification des points d'amélioration.

Conseiller une entreprise sur les meilleures pratiques en matière de sécurité applicative, afin de renforcer son efficacité, ainsi que le niveau de confiance des utilisateurs dans le système d'information.

Modalités générales

La formation conduisant à la certification est proposée en cinq journées (40 heures), en présentiel.

Cette formation est basée sur les meilleures pratiques en matière de protection des données personnelles. Les cours théoriques sont ponctués par de la mise en application. La répartition théorique et pratique est de 40-60%.

Les exercices pratiques sont panachés de travaux dirigés et guidés par l'apprenant et d'exercices en pleine autonomie, afin d'assurer une assimilation des savoir-faire requis.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet aux individus de :

Disposer des compétences nécessaires à la mise en oeuvre de la sécurité des applications dans l'entreprise.

Appartenir au réseau de formateurs et certifiés PECB sollicités pour leurs compétences auprès des clients à l'international.

Répondre aux exigences de postes correspondant à ces caractéristiques: RSSI, consultant en sécurité de des systèmes d'information et des applications.

Pour l'entité utilisatrice

La certification permet aux entités utilisatrices de :

Faciliter la gestion des compétences et le recrutement en s'appuyant sur une certification reconnue.

Favoriser la collaboration inter-organisationnelle en partageant un langage et des processus communs. Garantir aux parties prenantes de l'organisation un certain standard de qualité.

Le maintien dans le temps de la certification garantit la transférabilité des compétences d'une entité utilisatrice à une autre.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat doit avoir des connaissances fondamentales de la sécurité des applications ou doit être détenteur de la certification PECB - Fondamentaux de la sécurité des applications.

Centre(s) de passage/certification

- Adenium
- Devoteam
- Fidens

La certification est accessible aux personnes ayant cinq années d'expérience professionnelle.

Compétences évaluées

Evaluation de la totalité des cinq compétences constitutives de la certification :

Décrire les éléments et le fonctionnement d'un système de management de la sécurité des applications à l'intention des responsables de l'entreprise, en vue de les impliquer dans la mise en œuvre de celui-ci.

Elaborer les dispositifs de sécurité applicative adaptés au système d'information de l'entreprise, afin d'optimiser la prévention des menaces dans le cadre de la norme ISO/IEC 27034.

Coordonner la mise en place d'un système de sécurité applicative en tenant compte du nécessaire accompagnement des acteurs, en vue d'assurer son efficacité sur le long terme.

Evaluer et mesurer en continu la performance des dispositifs de sécurité applicative au moyen d'indicateurs pertinents, en vue d'optimiser ceux-ci grâce à une exacte identification des points d'amélioration.

Conseiller une entreprise sur les meilleures pratiques en matière de sécurité applicative, afin de renforcer son efficacité, ainsi que le niveau de confiance des utilisateurs dans le système d'information.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux

- It Gnosis
- HTS Experts
- Global Knowledge
- Orsys
- Provadys
- SCASSI
- Sysdream
- SEKOIA

La validité est Temporaire

La certification est valable 3 ans.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences PECB sous accréditation IAS (ISO 17024)

Plus d'informations

Statistiques

40 certificats sont délivrés en moyenne annuelle.

Autres sources d'information

En Anglais :

<https://pecb.com/en/education-and-certification-for-individuals/iso-iec-27034/>

En Français :

<https://pecb.com/fr/education-and-certification-for-individuals/iso-iec-27034/>